

A Veauche le 10 septembre 2021

Le chef d'établissement du collège
Antoine Guichard

A l'attention de mesdames et messieurs les
parents d'élèves des élèves ayant 12 ans
révolus. (6^{ème} 5^{ème} 4^{ème} 3^{ème})

Objet Opération de vaccination en milieu scolaire

Dans son avis du 6 juillet 2021, le conseil scientifique indique que le taux de couverture vaccinale des 12-17 ans aura un impact important sur l'évolution de l'épidémie cet automne, la vaccination la plus large constitue donc un intérêt aussi bien collectif qu'individuel.

Les établissements scolaires du second degré participent activement à la mise en œuvre des opérations de vaccinations des élèves concernés en assurant sur le temps scolaire un accès prioritaire au vaccin pour les élèves volontaires, bénéficiant de l'autorisation parentale (impérative pour les élèves de moins de 16 ans), en lien avec les services départementaux de l'éducation nationale et l'agence régionale de santé,

Une opération de vaccination est organisée au collège ANTOINE GUICHARD le **MARDI 21 SEPTEMBRE** 2021. Une équipe mobile médicale diligentée par l'ARS viendra dans l'établissement afin de prendre en charge les élèves volontaires.

Afin de pouvoir gérer au mieux cette opération, il est nécessaire que nous puissions identifier le nombre de volontaires. Aussi, je vous invite à retourner par l'intermédiaire de votre enfant, les documents distribués précédemment (autorisation et questionnaire) à l'accueil de l'établissement auprès de Mme Mure.

Je vous remercie d'aller également à l'adresse suivante : <https://formulaire.valere.ac-lyon.fr/vaccination-covid/> afin d'inscrire votre enfant dans les plus brefs délais et **avant le vendredi 17 septembre 12 heures.**

Nous insistons sur le fait que la vaccination relève d'une démarche volontaire pour les élèves et leurs parents et que, pour que votre enfant puisse être vacciné, vous devez renseigner impérativement, pour les moins de 16 ans, **une autorisation parentale** et, pour tous, quelque soient leur âge, **un questionnaire vaccination** joints à ce courrier. Vous veillerez à bien renseigner dans ce questionnaire le numéro de sécurité sociale du parent auquel l'élève est rattaché. Le jour de la vaccination, **ces documents remis préalablement à l'établissement seront restitués à votre enfant pour les démarches administratives avant vaccination.**

Attention, votre enfant doit avoir 12 ans révolus au moment de l'injection du vaccin.

Restant à votre disposition pour toute précision, je vous prie de recevoir madame, monsieur, mes respectueuses salutations.

